



École Ahuntsic

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement – École Ahuntsic 18 février 2025 – 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Ahuntsic, tenue le 18 février 2025 à 18h30 à l'Annexe, 9900 rue D'Auteuil, à Montréal.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Thu-Nhon Luu - parent
Francis Allard - parent
Marie-Claude Lamarche - parent
Étienne Lamontagne – parent
Mme Champagne - parent
Nellie Millien - SDG
Yamina Amouche – enseignante 2^e année
El Mustapha Jaouhar – parent

ASSISTE ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Stéphane Rochefort – directeur
Martine Filteau – directrice adjointe

PERSONNES INVITÉES À LA SÉANCE :

Marie-Josée Lessard – OPP

MEMBRES ABSENTS :

Sami Tannoury - parent
Hinda Seridi – enseignante 6^e année

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de la séance à 18h36. Le quorum est atteint.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Un point est à ajouté à l'ordre du jour : problématique des poux à l'Annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR Francis ALLARD que l'ordre du jour soit adopté avec la modification.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-18/02-2025)

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Une modification doit être apportée au point 3 : il s'agit de l'adoption du PV du 30 octobre 2024 et non du 16 janvier 2025.

Une autre modification doit être apportée au point 3.2. Mme Sarah Hamel est identifiée comme orthopédagogue. Or, elle est psychoéducatrice.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Millien que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications.

Adoptée à l'unanimité (02-CE-18/02-2025)

10615, boulevard St-Laurent
Montréal (Québec) H3L 2P5
Téléphone : 514 596-5167
ahuntsic@cssdm.gouv.qc.ca
ahuntsic.cssdm.gouv.qc.ca

Délocalisée
École Fernand-Seguin,
pavillon Julie-Payette
10085, avenue Durham
Montréal (Québec) H2C 2G3

École Ahuntsic, annexe
9900, avenue d'Auteuil
Montréal (Québec) H3L 2K1
Téléphone : 514 596-5147

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec



3.1 Suivis au PV – mesure 15024

Mesure 15024 – aide aux parents

École Saint-André serait intéressée à joindre les budgets pour une présentation jointe des 2 écoles. Fin avril début mai pourrait être un bon moment, mais il faut coordonner les calendriers. Souhaite-t-on reporter à la prochaine année ? Pas nécessairement, on va attendre de voir les propositions de dates de m. Rochefort

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun membre du public n'est présent.

5. ADOPTION DE LA GRILLE-MATIÈRE 2025-2026

M. Rochefort présente la grille-matière. Il s'agit de la même distribution que l'année scolaire 2024-2025. Mme Lessard demande pourquoi ces arts (art dramatique et arts plastiques) plutôt que musique. M. Rochefort répond que c'est une décision de l'équipe-école. Ce sont des enseignants qui sont déjà à l'école et c'est l'art en continu depuis de nombreuses années. La musique est aussi un art qui coûte très cher à l'école.

M. Allard se questionne sur le nombre de minutes d'éducation physique, est-on dans les temps ? M. Rochefort répond que le nombre de minutes est une question de grille-horaire, de tâche et de convention collective. Les périodes à Ahuntsic sont des périodes de 54 minutes.

Mme Lessard demande ce qu'est le temps non réparti. M. Rochefort explique que c'est du temps d'enseignement qui n'est pas spécifiquement dédié à une matière.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Lamarche que la grille-matières soit adoptée.

Adoptée à l'unanimité (03-CE-18/02-2025)

6. CONSULTATION SUR LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE et LES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Démocratie scolaire

M. Rochefort nous fait un résumé du document et nous répondons aux questions. M. Rochefort prend note de notre vision de CÉ et complète le questionnaire. Le CÉ se dit d'accord. Nous n'avons pas de commentaire.

M. Allard questionne sur la partie primaire... L'école Ahuntsic n'a pas vraiment utilisé ce mécanisme de consultation des élèves à l'école primaire. M. Luu se questionne sur les questions qui pourraient être d'intérêt pour les élèves. Mme Filteau réunit un comité d'élèves aux 2 ou 3 mois, c'est un premier pas en ce sens. Le CÉ pourrait proposer à l'équipe école des sujets sur lesquels il souhaite que les élèves soient consultés. Le CÉ mentionne cependant que le sujet doit être porteur pour les élèves, être des sujets sur lesquels ils seraient véritablement consultés. Mme Filteau propose que des sujets du comité d'élèves pourraient être présentés au CÉ. Mme Champagne propose que la présidente du comité vienne au prochain CÉ nous présenter les sujets qui les intéressent et les touchent.

M. Allard est d'accord avec cette idée, et ajoute que l'objectif est la démocratie de tous les élèves. Comment valoriser l'engagement de plus d'élèves ? C'est peut-être le rôle de l'enseignant. Est-ce que tous les élèves auraient la possibilité de s'exprimer, le souhait de le faire ?

Les parents du CÉ proposent que la présidente du conseil des élèves vienne au CÉ. Invitée au mois de mai ou juin ? Les élèves doivent préparer de ce qu'ils souhaitent venir nous présenter ! Mme Filteau va voir ce que les élèves souhaitent et travailler avec eux.

Politique relative aux contributions financières

M. Rochefort résume la politique que nous avons lue. Sommes-nous en accord avec le projet de politique?

Le CÉ se prononce contre la mesure, que nous croyons difficile d'application la mesure proposée et pensons que :

- le temps de la direction sera mieux utilisé à s'occuper des élèves qu'à compter des pages de cahier;
 - le nombre de pages utilisé n'est pas garant de la qualité de l'enseignement;
 - l'interdiction de charger des frais pourrait limiter l'équipe-école dans l'organisation d'activités.
- la partie sur les frais du SDG pour la délocalisation et les frais rétroactifs est acceptée par les membres du CÉ.
- propositions sur la P2006-2 Annexe 1 – non à l'abrogation puisqu'elle inclut les modifications que nous avons refusées au premier point. L'abrogation du procédurier : nous disons non.

7. APPROBATION DE LA DISTRIBUTION D'UN LIVRE

Pour les élèves de 1re année et la classe combinée 1-2.

Les membres du CÉ croient qu'il serait souhaitable que le livre soit issu de la littérature québécoise. Néanmoins, M. Allard propose d'approuver la distribution.

Adoptée à l'unanimité (04-CE-18/02-2025)

8. SORTIES ÉDUCATIVES

Plusieurs activités pour le groupe 501 ont déjà été faites ou sont à venir.

403-401-503 : Atelier Archéoaventure – Musée Pointe à Callière + Biodôme + Musée des Hospitalières

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Millien que la liste de sorties soit adoptée.

Adoptée à l'unanimité (05-CE-18/02-2025)

9. RAPPORT DE LA DIRECTION

a. Points d'information

Des nouvelles des nôtres

Mme Jasmine est de retour dans sa classe.

Mme Marique a été remplacée.

Projet éducatif

La révision suit son cours.

Modifications au calendrier

Le 12 juin devient un jour d'école, le 13 juin est pédago. Ces changements sont obligatoires pour répondre aux dates des évaluations du MEQ.

Les pédagoges du 23 juin et du 16 mai sont devenues des jours de classe pour compenser les jours de tempête. Mme Champagne demande pourquoi le 23 juin est le 1er choix... M. Rochefort répond que c'est un choix du CSSDM. Le choix de la 2e journée est fait par l'équipe-école.

Organisation scolaire 2025-2026

Suite à l'opération de réinscription de janvier dernier, M. Rochefort nous présente sa prévision de clientèle pour l'an prochain. C'est le même nombre de classes que cette année.

10. PAROLE AUX MEMBRES

a. Personnel enseignant

Rien de nouveau

b. Service de garde

Rien à signaler, ça va bien ! Mme Millien a hâte à la sortie Cabane à sucre !

Mme Champagne demande comment est décidé le temps à l'extérieur lors des journées pédagogiques. Mme Millien dit que les groupes doivent passer du temps à l'extérieur, alors que Mme Champagne a des informations selon lesquelles les balises minimales ne seraient pas respectées. L'information est transmise, l'information sera réitérée aux rencontres des éducateurs et éducatrices.

c. OPP

Tout va bien, la prochaine rencontre est prévue demain. Le marché de l'amour est encore un succès, 1684,15\$ amassé, avec aussi la contribution des élèves du SDG.

Le carnaval d'hiver est préparation, dans une formule plus simple. À suivre !

Activité de gomme balloune pour amasser des fonds pour les activités des finissants ? À suivre !

d. Fondation

Mme Dubuc n'est pas présente, nous n'avons pas de nouvelles informations.

e. Représentante au comité de parents du CSSDM

Prochaine rencontre la semaine prochaine, en ligne.

11. PROBLÉMATIQUE DES POUX À L'ANNEXE

Il s'agit d'une problématique récurrente, peu de moyens de contrôle et de maintien à l'école. Mme Champagne demande s'il est possible de faire venir une infirmière pour faire le tour des têtes ? Ce n'est pas permis. Il est possible de faire faire un suivi par une infirmière, mais une vérification massive n'est pas possible. M. Rochefort va vérifier auprès de l'infirmière scolaire si d'autres actions peuvent être entreprises, mais il entrevoit peu de solutions.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h13.

Présidence

Direction d'établissement